

Programme des Formations 2025



Chères consœurs, chers confrères,

Toute l'équipe du SROA'Form a le plaisir de vous présenter le programme des formations de l'année 2025.

Notre offre de formation se verra plus restreinte en raison du changement d'équipe qui aura lieu courant 2025.

Nous espérons vivement que les formations proposées correspondront à vos attentes.

Vous trouverez dans ce livret tous les renseignements nécessaires concernant les inscriptions ainsi que les programmes détaillés de chaque formation.

Nous restons à votre entière disposition pour répondre à vos questions,

L'équipe du SROA'Form

Informations importantes :

Des demandes de prise en charge ont été déposées auprès du **FIF-PL** pour la plupart des formations (sauf mention contraire sur les programmes concernés).

Le SROA Form est toujours agréé auprès de l'ANDPC. La majeure partie des formations proposées sera éligible au DPC (voir détails dans le livret) sous réserve d'acceptation de nos dossiers.

Notre organisme est également enregistré auprès du Datadock et certifié QUALIOPI.



Modalités d'inscriptions 2025

Procédure d'inscription :

Cette année, les inscriptions ont lieu sur la toute nouvelle Marketplace orthoform.fr !

La connexion se fait avec les identifiants utilisés pour accéder au site de la FNO.

[Accueil](#)[Organismes de formations](#)[Contact](#)[FAQ](#)[Panier](#)[Mon profil](#)

Rechercher une formation, ou intervenant



Où

Région

Quoi

Domaine clinique, type de formation

Comment

Modalité, prise en charge

Vous avez la possibilité de retrouver toutes nos formations sur la page de notre organisme SROA Form sur orthoform.fr. Une fois la formation choisie, il suffit de la mettre dans votre panier et suivre la procédure d'inscription.

Vous recevez alors un premier mail contenant la convention de formation que nous vous engageons à lire et vérifier avant de la signer en ligne, notamment vos noms et coordonnées.

Vous recevrez ensuite un autre mail contenant la convention signée de notre part une fois votre inscription validée auprès de notre organisme.

NOUVEAUTÉ : tous les documents relatifs à la formation se trouvent désormais dans votre profil : convention, programme, règlement intérieur, Conditions Générales de Vente, facture et attestations.



Seul le règlement par chèque sera à renvoyer à notre organisme **dans un délai maximal de 15 jours et à l'adresse qui vous est communiquée**, sans quoi votre place sera attribuée à une personne de la liste d'attente.

Cette procédure est **obligatoire**, même si vous choisissez de vous inscrire au titre du **DPC**. Dans ce cadre, vous devrez, une fois votre inscription réalisée auprès du SROA Form, vous inscrire à la session correspondante sur le site de l'ANDPC (le numéro de session vous sera communiqué après accord du DPC).

NB : *Si vous exercez en salariat exclusif, l'inscription en ligne n'est pas possible, merci de nous contacter directement pour votre inscription, et ce, même en amont de l'ouverture des inscriptions.*

NB : **L'inscription par bulletin papier reste possible**, mais certaines formations se remplissant très vite, vous vous exposez à ne pas obtenir de place. Dans le cas d'une inscription papier, le **bulletin** est à compléter intégralement et à envoyer par courrier sans le règlement (**un bulletin par formation choisie**). Les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée.

- **Règlement** : Nous privilégions les règlements par chèque bancaire ou postal à l'ordre du «SROA'Form». Le chèque est encaissé à l'issue de la formation (dans un délai maximal de 3 semaines). Aucune attestation ne peut être délivrée avant l'encaissement.



Pour les inscriptions en DPC, nous vous demandons de bien prendre connaissance en amont du budget dont vous disposez pour l'année 2025. Les règles de prises en charge de l'ANDPC sont consultables [ici](#). Il existe un plafond triennal pour la formation cognitive ; si vous n'avez pas participé à une action d'EPP depuis 2023, il est possible que votre budget DPC ne soit utilisable que pour une action d'EPP et pas pour une action de formation cognitive.

Nous demandons un chèque de caution de 602€ pour les formations cognitives, de 625€ pour le GAP et de 698€ pour les EPP. Ce chèque ne sera pas encaissé en amont de la formation et sera détruit à la fin de votre parcours DPC, sous réserve que vous ayez bien rempli vos obligations, à savoir : réponse aux questionnaires pré et post formation et présence à la formation.

En cas de règlement par virement bancaire, voici le RIB :

SROA Form Savoirs Orthophoniques en Aquitaine

- **Orthophonistes salarié-e-s** : si les frais de participation sont pris en charge par votre employeur, une convention de formation professionnelle sera établie entre le SROA'Form et votre employeur. Merci de nous contacter directement pour votre inscription, sans passer par la procédure en ligne.
Vous pouvez nous contacter en amont de l'ouverture des inscriptions.
- **Désinscription** : En cas de désistement à moins de trois mois de la formation (ou du début de parcours DPC), **tout ou partie des frais d'inscription pourra être retenu et ne pourra faire l'objet d'aucune prise en charge.** Nous attirons votre attention que la signature d'une convention de formation vaut engagement à participation et donc à règlement de la formation. Nous ne sommes donc pas tenus de vous rembourser sauf cas de force majeure.
- **Attestations** : La facture acquittée et l'attestation de présence au stage seront disponibles dans votre profil orthoform à l'issue de votre parcours de formation et une fois toutes les obligations remplies.
- **Réduction adhérents** : Les adhérents à la **FNO** bénéficient d'une **réduction de 30€ par formation**, correspondant aux frais de dossier. Pour en bénéficier, il est nécessaire d'être à jour de la cotisation au moment de l'inscription à la formation. Cette réduction ne s'applique pas sur les inscriptions en DPC.
- **Financement de la Formation Professionnelle** : **Pour les orthophonistes exerçant à titre libéral**, les frais de formation peuvent être déduits du montant des revenus professionnels, donner lieu au Crédit d'impôt chef d'entreprise et **peuvent éventuellement être pris en partie en charge par le FIF-PL** (A l'heure où nous rédigeons ce livret, la prise en charge au coût réel est plafonnée à 150€ par jour, limitée à 600€ par an et par professionnel). Pour cela, la demande de prise en charge doit se faire obligatoirement en ligne sur le site du FIF-PL : www.fifpl.fr. Les documents ci-joints tiennent lieu de programme et de devis. Vous devrez les transmettre en version numérisée dans votre espace personnel au FIF-PL avec le numéro de dossier qui vous aura été attribué. Code NAF : 8689EO

Le SROA'Form se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de participants se révélait insuffisant ou en cas de désistement de l'intervenant. Dans ce cas, les frais d'inscription vous seront naturellement intégralement remboursés.



L'équipe du SROA'Form

L'organisation administrative des formations est gérée depuis notre siège social situé :

**445 rue des Mésanges
40990 SAINT PAUL LES DAX**

Pour toute question, merci de contacter **Marie Rapnouil, représentante permanente du SROA FORM** en envoyant un mail à l'adresse suivante sroaform@gmail.com ou en téléphonant au 06.78.38.76.46.

Vous serez accueilli-e-s le jour de la formation par l'une des responsables départementales :

 Départements	 Animatrices	 Coordonnées	 Mails
Dordogne (24)	Claire Cazenave	11 rue de la Somme 24750 BOULAZAC	claire.cazenave@gmail.com
Gironde (33)	Séverine Delpech	8 BIS cours Saint-Louis 33300 BORDEAUX	delpech.sev@laposte.net
	Aurélié Jimenez Rigail	4 avenue Adolphe Demos 33650 LABRÈDE	aurelie.jimenez.rigail@gmail.com
Landes (40)	Marie Rapnouil	445 rue des Mésanges 40990 SAINT PAUL LES DAX	marie.rapnouil@neuf.fr
Lot et Garonne (47)	Elodie Bénard De Monte	67 cours Victor Hugo 47000 AGEN	benard_elodie@orange.fr

NB : l'équipe du SROA Form est susceptible de changer courant 2025 !

Bulletin d'inscription

Merci d'envoyer **1 bulletin par formation** à l'adresse suivante :

SROA'Form
445 rue des Mésanges
40990 SAINT PAUL LES DAX

Nom – Prénom:

Adresse :

.....

.....

Email :

Téléphone portable :

Numéro ADELI :

Date de naissance :

Mode d'exercice : libéral salariat exercice mixte

Si vous êtes salarié-e et que la formation est prise en charge par votre employeur, merci d'indiquer ses coordonnées :

.....

.....

Adhérent FNO : oui non

Je souhaite m'inscrire à la formation : *(merci de reporter le titre)*

.....

Je souhaite m'y inscrire en DPC (une seule formation/an) : oui non



Nous vous conseillons de privilégier l'inscription en ligne pour avoir plus de chances d'obtenir des places aux formations qui vous intéressent !

Formations Cognitives			
 Intervenant.e.s	 Thèmes	 Dates	 Lieu
Fany LAFARGUE 25 places	<i>Diagnostiquer et prendre en soin les enfants avec Trouble Développementale du Langage.</i>	Partie 1 : 17, 18 et 19 février 2025 Partie 2 : 3 et 4 avril 2025	DAX (40)
Pascale DOUCET 22 places	<i>Rééducation orthophonique des troubles des fonctions oro-myo-faciales dans le cadre des troubles du sommeil, apnées et ronflements</i>	14 et 15 avril 2025	Périgueux (24)
Line CHARRON Geneviève MELONI 36 places	<i>La Dyspraxie Verbale : identification et intervention orthophonique</i>	23 et 24 juin 2025	Bordeaux (33)
Pascale DOUCET 22 places	<i>Rééducation orthophonique dans le cadre des troubles du sommeil, apnées et ronflements (Approfondissement)</i>	13 et 14 Octobre 2025	Bordeaux (33)
Évaluations des Pratiques Professionnelles			
 Intervenant.e.s	 Thèmes	 Dates	 Lieu
Emeline LESECQ Audrey LECOUFLE 10 places	<i>Pratiques réflexives : Groupe d'Analyse de pratique sur Les Troubles Alimentaires du nourrisson et du jeune enfant (Troubles Alimentaires Pédiatriques - TAP)</i>	Unité 1 : 11 janvier 2025 Unité 2 : 3 février 2025 Unité 3 : 10 mars 2025 Unité 4 : 4 avril 2025	Classe Virtuelle
Morgane LE BRAS 15 places par groupe (1 matin / 1 AM)	<i>Pratiques réflexives autour de la prise en soins orthophoniques des troubles du langage écrit chez l'enfant. Recommandations de Bonne Pratique d'évaluation, de prévention et de la remédiation</i>	Partie 1 : 11 février 2025 Partie 2 : 21 mars 2025	Partie 1 en classe virtuelle Parties 2 et 3 :

		Partie 3 : 26 septembre 2025	Bordeaux (33)
--	--	---	------------------



LES FORMATIONS COGNITIVES

2025

 **SROA'Form**



Diagnostiquer et prendre en soin les enfants avec Trouble Développementale du Langage.



Intervenante : **Fany LAFARGUE, orthophoniste**

Alors qu'en France, la dénomination de dysphasie a longtemps perduré dans les documents administratifs et dans les échanges entre professionnels, voire dans les formations initiales, la formation se propose de comprendre l'intérêt de la dénomination utilisée dans la littérature internationale qui est TDL (Trouble Développementale du Langage) selon le consensus Catalise (Bishop et al, 2017) ou Trouble du Langage (DSM-5, 2015) et à la suite de poser un diagnostic de Trouble Développementale du Langage, en accord avec des données de la littérature et en lien avec les niveaux de diagnostics définis par la HAS en 2017.

Ensuite, il s'agira pour les stagiaires d'apprendre à proposer un projet de soin des enfants souffrant de Trouble Développementale avec les critères spécifiques à l'enfant en lien avec sa pathologie, son environnement et son âge, incluant la famille. Pour cela, des rappels théoriques des résultats d'études récentes ainsi que des cas issus de la pratique clinique libérale de la formatrice seront présentés afin d'échanger sur la pratique clinique pour inclure ces éléments.

La prise en soin de ces enfants doit se baser sur les dernières recherches et quand elles existent, sur des données probantes issues de la littérature scientifique. Les orthophonistes pourront ainsi mieux accompagner les enfants touchés par ce trouble, leurs familles et les différents professionnels en déterminant des moyens et des objectifs qui seront aussi discutés avec les patients et leur entourage.



Objectifs de la formation

- Poser un diagnostic de Trouble Développementale du Langage en accord avec les données de la littérature les plus récentes à l'aide d'un bilan orthophonique précis
- Proposer un projet de soin en adéquation avec les critères spécifiques à l'enfant en lien avec sa pathologie, son environnement et son âge, incluant la famille

- Atteindre les objectifs proposés dans le projet en utilisant des outils et des approches adaptés à l'enfant, et conformes aux données de la littérature existantes



Moyens pédagogiques

- Salle de réunion en U
- Paperboard
- Médias utilisés pour la communication : ordinateur (diaporama), vidéoprojecteur, enceinte.
- Le polycopié contient :
 - les informations principales données lors de la présentation
 - la bibliographie des articles, des livres, des sites internet et du matériel cités,
 - un accès protégé au blog fany.eklablog.com (mise en ligne de documents en lien avec la présentation).
- Illustrations vidéo
- Cas cliniques
- Brainstormings et ateliers
- Présentation interactive :
 - les stagiaires sont invités à poser des questions dès qu'ils en ont besoin
 - dernière journée consacrée à des études de cas par les stagiaires



Public ciblé : Orthophonistes titulaires du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence



Pré-requis : Aucun



Durée : 5 journées de 7h soit 35h de formation (3 jours et 2 jours)



Dates : lundi 17, mardi 18 et mercredi 19 février 2025
jeudi 3 et vendredi 4 avril 2025



Horaires : 9h-12h30 / 14h-17h30



Lieu : DAX (40)



Effectif maximal : 25 stagiaires



Tarifs : 900 € TTC

- *en parcours DPC* : caution de 602€ + règlement de **298€**
- *hors parcours DPC* : règlement de **900€** (! frais de dossier offerts pour les adhérents : réduction de 30€)



Modalités de paiement : Règlement par chèque ou par virement bancaire à l'inscription.



Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation
Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.

Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction en ligne devront être complétés à l'issue de la formation par tous les participants.

NB : Le suivi de cette formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme ou de certificat.
Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation.



Modalités d'inscription : Inscription en ligne sur le site www.fno.fr

NB : Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail :
sroaform@gmail.com



RESPONSABLE POUR CETTE SESSION :

Aurélie JIMENEZ RIGAIL aurelie.jimenez.rigail@gmail.com, 06.60.42.48.78



Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez si vous le souhaitez, nous contacter en amont afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Ce programme tient lieu de devis.



Programme détaillé



JOUR 1 : MATIN – 9h00/12h30

Séquence 1 : le diagnostic

9h-10h : Tour de table et présentation du parcours de la formatrice

10h-10h30 : Introduction sur le diagnostic : à quoi sert le diagnostic ?

10h30-10h45 : pause

10h45-12h30 : Le diagnostic au niveau théorique : historique, définitions, les conditions biomédicales de différenciation, les troubles co-occurrents



JOUR 1 : APRES-MIDI – 14h00/17h30

14h00-15h30 : Le diagnostic en pratique : retard versus trouble, les indicateurs avant 3 ans et les late-talkers, après 3ans, les facteurs de risque, statistiques, classifications, le trouble des sons de la parole et la dyspraxie verbale

15h30-15h45 : pause

15h45-17h20 : étiologie, les recommandations de la HAS sur le TSLO, les différents examens complémentaires indispensables ou pas, les parcours diagnostiques définis par la HAS, les étapes diagnostiques, études de cas (pose de diagnostic à l'aide d'une fiche méthodologique fournie) en atelier

17h20-17h30 : les apprenants sont invités à remplir une feuille sur ce qu'ils vont pouvoir appliquer directement en rentrant au cabinet à la suite de la formation



JOUR 2 : MATIN – 9h00/12h30

Séquence 1 : suite

9h-9h30 : quiz sur la première journée et temps de questions

9h30-10h30 : Correction des études de cas, le diagnostic en pratique : le bilan orthophonique : les différents types de bilan, l'anamnèse, les échelles de limitation fonctionnelle, le bilinguisme, rappels sur les qualités psychométriques des tests
10h30-10h45 : pause

Séquence 2 : les principes de prise en soin

10h45-12h30 : premiers principes de la prise en soin : le dosage, principe de précocité, principe d'une approche éthologique : conduire l'accompagnement parental



JOUR 2 : APRES-MIDI – 14h00/17h30

14h00-15h30 : Fin des principes de prise en soin : principe de la priorité de la communication, principe de sur-développement des aptitudes, principe de multisensorialité : la CAA chez les enfants avec TDL, principe de la dynamique des systèmes facilitateurs, principe de la référence au développement normal, principe de la révision continue avec une présentation rapide des lignes de base
15h30-15h45 : pause

Séquence 3 : l'évaluation de la phonologie

15h45-17h20 : La phonologie - évaluation : présentation du modèle de Stackhouse et Wells, des tâches d'évaluation, des différentes mesures, des tâches indispensables pour poser un diagnostic des troubles des sons de la parole et de l'importance de la répétition chez les enfants plus âgés et symptomatologie.
17h20-17h30 : les apprenants sont invités à remplir une feuille sur ce qu'ils vont pouvoir appliquer directement en rentrant au cabinet à la suite de la formation



JOUR 3 : MATIN – 9h00/12h30

Séquence 4 : la prise en soin de la phonologie

9h-9h30 : quiz sur la deuxième journée et questions des apprenants
10h30 : La phonologie- prise en soin : rappels sur le développement typique, quels enfants prendre en soin, revue systématique, ingrédients actifs
10h30-10h45 : pause
10h45-12h30 : la phonologie-prise en soin : déterminer cibles, les inventaires phonétiques et phonémiques, l'analyse phonologique non linéaire courte



JOUR 3 : APRES-MIDI – 14h00/17h30

14h00-15h30 : le travail en réception, les étapes du travail en production, cas particuliers, l'accompagnement parental en phonologie

15h30-15h45 : pause

Séquence 5 : le langage écrit

15h45-17h-20 : présentation des études sur le langage écrit des enfants avec TDL, évaluation du langage écrit et mise en place de la lecture

17h20-17h30 : les apprenants sont invités à remplir une feuille sur ce qu'ils vont pouvoir appliquer directement en rentrant au cabinet à la suite de la formation



JOUR 4 : MATIN – 9h00/12h30

9h-9h30 : réponses aux questions écrites des apprenants remplis sur un google form

9h30-10h30 : la morphosyntaxe : évaluation, développement normal

10h30-10h45 : pause

Séquence 6 : la syntaxe

10h45-12h30 : la morphosyntaxe : principes, un exemple de progression avec une structure morphosyntaxique



JOUR 4 : APRES-MIDI – 14h00/17h30

14h00-15h00 : atelier sur des structures choisies par les stagiaires et mise en commun, quelques idées pour d'autres structures syntaxiques, l'accompagnement parental

Séquence 7 : le vocabulaire

15h-15h30 : Le vocabulaire : évaluation

15h30-15h45 : pause

15h45-17h20 : le vocabulaire : développement normal, différents types d'interventions et efficacité, chez les petits, chez les grands

17h20-17h30 : les apprenants sont invités à remplir une feuille sur ce qu'ils vont pouvoir appliquer directement en rentrant au cabinet à la suite de la formation



JOUR 5: MATIN 9h/12h30 – 14h00/17h30

9h-9h30 : quiz et questions des apprenants

9h30-10h30 : le vocabulaire : atelier en binôme de choix de mots, exemples d'intervention pour le manque du mot

10h30-10h45 : pause

Séquence 8 : études de cas et discours

10h45-12h30 : Études de cas proposées par la formatrice, le discours : rappels théoriques et développement, les habiletés narratives chez les TDL et évaluation, le trouble spécifique de la compréhension écrite et évaluation



JOUR 5: APRES-MIDI – 14h00/17h30

14h00-15h30 : principes de la prise en soin du récit et de la compréhension écrite, focus sur la macrostructure, les référents, les connecteurs et les inférences, des pistes de traitement pour le langage élaboré et la pragmatique

15h30-15h45 : pause

Séquence 9 : les aménagements scolaires et l'évolution à long terme

15h45-16h15 : les aménagements scolaires, comment arrêter une prise en soin, l'évolution à long terme

Séquence 10 : les questions écrites et les études de cas des stagiaires

16h15-17h20 : questions écrites des stagiaires

17h20-17h30 : les apprenants sont invités à remplir une feuille sur ce qu'ils vont pouvoir appliquer directement en rentrant au cabinet à la suite de la formation

A partir de 16h15 :

Dans le mois précédent la deuxième session, les stagiaires ayant un cas à présenter auront à envoyer un mail indiquant leurs questions sur ce cas, de type M. 5 ans, questions sur la prise en soin de la phonologie. Un article de présentation d'études de cas a été fourni afin de guider les stagiaires. Le temps imparti à chaque cas sera fonction du nombre de cas proposé par les stagiaires. Un programme est envoyé aux stagiaires dans les jours qui précèdent la session.

Chaque stagiaire qui a un cas à proposer présente les résultats du bilan et ses axes de prise en soin si la prise en soin a commencé à l'oral ou avec un support projeté (présentation PowerPoint, film, comptes-rendus...). Ensuite, il aborde ses questions. Les autres stagiaires et

la formatrice posent leurs propres questions. Enfin, une réponse est apportée aux questionnements de la stagiaire.

Les stagiaires ont aussi la possibilité de poser des questions sur des points non abordés pendant la formation ou des points non compris. Les réponses apportées par la formatrice le sont sous forme de Powerppint et peuvent se présenter sous forme de lecture d'article récent.



Rééducation orthophonique dans le cadre des troubles du sommeil (apnées et ronflements)



Intervenante : **Pascale DOUCET, logopède**

« 175 millions d'Européens souffrent d'apnée du sommeil » (European Respiratory Society - Septembre 2018). La formation visera d'une part la description des troubles et de ses conséquences sur la santé et d'autre part la présentation du traitement novateur mis sur pied par des logopèdes-orthophonistes en collaboration avec une équipe médicale multidisciplinaire.



Objectifs de la formation

- Savoir prendre en charge des patients présentant des troubles des fonctions oro myo faciales dans le cadre des Troubles Respiratoires Obstructifs du Sommeil (TROS)
- Savoir déceler les Troubles du SAOS dans la patientèle
- Comprendre l'intérêt d'une intervention orthophonique dans le cadre des SAOS
- Développer des savoirs-faire, des savoir-être et acquérir une nouvelle posture thérapeutique dans le domaine des SAOS
- Évaluer le retentissement fonctionnel du trouble



Moyens pédagogiques

- Exposés sur diaporama et supports vidéo
- Diaporama imprimé et relié

- Études de cas
- Plateforme participative Wooclap



Public ciblé : Orthophonistes titulaires du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence



Pré-requis : Aucun



Durée : 2 journées de 7h



Dates : Lundi 14 avril et Mardi 15 avril 2025



Horaires : **jour 1** 9h-12h30 / 13h30-17h00
jour 2 9h-12h30 / 13h30-17h00



Lieu : PERIGUEUX (24)



Effectif maximal : 22 stagiaires



Tarifs :

- *en parcours DPC* : **602€ TTC** (caution de 602€)
- *hors parcours DPC* : **460€ TTC** (! frais de dossier offerts pour les adhérents : réduction de 30€)



Modalités de paiement : Règlement par chèque ou par virement bancaire à l'inscription.



Un.e représentant.e de l'organisme de formation sera présent.e lors de la formation.

Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.

Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction en ligne devront être complétés à l'issue de la formation par tous les participants.

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation.

NB : Le suivi de cette formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme ou de certificat.



Modalités d'inscription : Inscription en ligne sur le site

NB : Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : sroaform@gmail.com



RESPONSABLE POUR CETTE SESSION :

Claire CAZENAVE, claire.cazenave@gmail.com , 06.42.16.64.76



Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez si vous le souhaitez, nous contacter en amont afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Ce programme tient lieu de devis.



Programme détaillé



JOUR 1 : MATIN – 9h00-12h30

9h00 – 9h30

- Evaluation des connaissances en thérapie myofonctionnelle et troubles du sommeil

9h30 – 10h00

- Étude du sommeil - analyses des différentes phases de sommeil : Comprendre les différentes phases du sommeil et leurs interpénétrations

10h00 – 11h45

- Analyse et interprétation de polysomnographies
- Etudes de cas

11h45 – 12h00

- Caractéristiques des syndromes d'apnées - hypopnées obstructives du sommeil

12h00 – 12h30

- Description des troubles du sommeil et des conséquences sur la santé



JOUR 1 : APRES-MIDI – 13h30-17h00

13h30 – 14h30

- Rôle de la respiration nasale et du monoxyde d'azote

14h30 – 16h00

- Conséquences physio-pathologiques de la respiration buccale chez l'enfant, l'adolescent

16h00 – 17h00

- Conséquences physio-pathologiques de la respiration buccale chez l'adulte



JOUR 2 : MATIN – 9h00-12h30

9h00 – 10h30

- Présentation du bilan pluridisciplinaire : Être en mesure d'effectuer un bilan myo-fonctionnel

10h45 – 12h00

- Freins de langue : Evaluer un frein restrictif

12h00 – 12h 30

- Présentation d'une trame d'exercices myofonctionnels pour la rééducation



JOUR 2 : APRES-MIDI – 13h30-17h00

13h30 – 15h00

- Déroulement d'une rééducation myo-fonctionnelle axée sur les Troubles Respiratoires Obstructifs du Sommeil (TROS)

15h00 – 16h00

- Ateliers pratiques : rééducation

16h00 – 17h00

- Synthèse de la formation / retours d'expériences



La Dyspraxie Verbale : identification et intervention orthophonique.



Intervenantes : **Line CHARRON, Geneviève MELONI,**
orthophonistes



Objectifs de la formation

Les participantes approfondiront leurs connaissances et leur savoir-faire pour :

- 1- Mieux formuler et poser un diagnostic orthophonique sur les TSP
- 2- Intervenir en dyspraxie verbale à partir des principes d'apprentissage moteur (et autres approches pertinentes) et selon les données les plus actuelles.



Moyens pédagogiques

Diaporama, deux activités préparatoires de 15 minutes seront à réaliser avant la formation dont un petit exercice de 10 minutes pour se familiariser avec une grille d'analyse, des documents de référence seront fournis via un lien dropbox qui vous sera transmis. Les participantes seront invitées à fournir de courtes vidéos de leurs patients qui seront à analyser lors de la formation. Au cours de la formation, des exercices pratiques en petits et grand groupe, l'écoute et l'analyse de vidéos et des questionnaires sous forme de sondage seront proposés pour permettre l'intégration pratique des apprentissages.



Public ciblé : Orthophonistes titulaires du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence



Pré-requis : Aucun



Durée : 2 journées de 7h



Dates : Lundi 23 juin et Mardi 24 juin 2025



Horaires : 9h-12h30 / 14h-17h30



Lieu : BORDEAUX (33)



Effectif maximal : 36 stagiaires



Tarifs :

- *en parcours DPC* : **602€ TTC** caution de 602€
- *hors parcours DPC* : **575€ TTC** règlement de 575€ (! frais de dossier offerts pour les adhérents : réduction de 30€)



Modalités de paiement : Règlement par chèque ou par virement bancaire à l'inscription.



Un.e représentant.e de l'organisme de formation sera présent.e lors de la formation.

Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.

Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction en ligne devront être complétés à l'issue de la formation par tous les participants.

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation.

NB : Le suivi de cette formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme ou de certificat.



Modalités d'inscription : Inscription en ligne sur le site orthoform.fr

NB : Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : sroaform@gmail.com



RESPONSABLE POUR CETTE SESSION :

Séverine DELPECH, delpesch.sev@laposte.net , 06-99-88-98-45



Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez si vous le souhaitez, nous contacter en amont afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Ce programme tient lieu de devis.



Programme détaillé



JOUR 1 : MATIN – 9h00-12h30

Objectifs : Les participantes pourront poser un diagnostic d'atteinte des sons de la parole de façon plus éclairée :

- Elles mettront à jour les cadres théoriques et écoles de pensées sous-jacentes à la définition du TSP.
- Elles approfondiront une vision de la concomitance TDL / TSP

PREMIÈRE PARTIE : IDENTIFICATION DE LA DYSPRAXIE VERBALE

1. Le diagnostic de TL / TDL et de TSP

a. Qu'est-ce qui est inclus dans le TSP

- Définition du TSP: Provenance, Notion de persistance
- Courte présentation du modèle psycholinguistique de Terband et al., 2019 appliqué à l'évaluation et au diagnostic des TSP
- Courants actuels de classifications (les étiquettes diagnostiques)
- Impacts fonctionnels des TSP

b. Distinctions TDL / TL versus TSP : quelle portion des TSP inclure dans TDL-TL?



JOUR 1 : APRES-MIDI – 14h-17h30

Objectifs : Les participantes pourront identifier les prédominances d'atteintes de DV à partir des indicateurs actuels.

Elles approfondiront les façons de distinguer les atteintes motrices et perceptuelles/linguistiques des sons de la parole. (Diagnostic différentiel)

2. La dyspraxie verbale

- Définition : les indicateurs de dyspraxie verbale
- Conséquences de la DV sur l'entrée dans la lecture/écriture
- Évaluation des TSP
 - o Tâches spécifiques à la DV

- Évaluation dynamique
- Diagnostic différentiel :
 - o Dyspraxie verbale et Trouble phonologique : nécessité de les distinguer et comment faire ?
 - o Selon le modèle psycholinguistique
 - o Selon les marqueurs cliniques



JOUR 2 : MATIN – 9h00-12h30

Objectifs : Les participantes approfondiront leur savoir-faire dans le traitement de la dyspraxie verbale :

- Être capable de déterminer des objectifs et des micros-étapes pour construire une progression dans le traitement / thérapie.
- Savoir choisir des cibles
- Savoir organiser les pratiques en appliquant les PAM (principes d'apprentissage moteur).
- Connaître les façons de se réajuster en temps réel lors des thérapies

DEUXIÈME PARTIE : TRAITEMENT :

1. Les buts d'intervention.
2. Approches reconnues par la littérature scientifique (DTTC et autres approches) et raisonnement clinique
3. La structure d'intervention ou Comment faire une thérapie :
 - Comment faire une thérapie :
 - o Établir les objectifs
 - o Trouver les bonnes cibles (penser en structures syllabique- viser des combinaisons variés) et les bons indices.
 - o Trouver des renforçateurs puissants et l'activité/matériel approprié



JOUR 2 : APRES-MIDI – 14H00-17h30

- Les fondements des principes d'apprentissage moteur
 - o Intervenir avec Intensité en appliquant les principes d'apprentissage moteur (variabilité des pratiques- répétitions-renfos-Rythme- Intensité-feedback)
 - o ajuster l'intervention en temps réel
 - o défis dans l'intervention



Rééducation orthophonique dans le cadre des troubles du sommeil (Session d'Approfondissement)



Intervenante : **Pascale DOUCET, logopède**

« 175 millions d'Européens souffrent d'apnée du sommeil » (European Respiratory Society - Septembre 2018). La formation visera d'une part la description des troubles et de ses conséquences sur la santé et d'autre part la présentation du traitement novateur mis sur pied par des logopèdes-orthophonistes en collaboration avec une équipe médicale multidisciplinaire.



Objectifs de la formation

- Comprendre les différentes phases du sommeil et leurs interpénétrations
- Comprendre la notion des RERAS chez les enfants
- Savoir repérer les informations permettant de comprendre certains troubles chez les patients
- Comprendre les causes des TROS
- Pouvoir analyser un protocole Sunrise en lien avec la polysomnographie
- Interprétation d'un protocole Sunrise
- Analyser les différents troubles du sommeil en fonction des stades de sommeil
- Savoir effectuer un bilan dans le cadre de TROS
- Savoir prendre les mesures d'un frein de langue
- Repérer les tensions et les compensations chez un patient
- Utiliser les outils numériques afin de faciliter l'automatisation chez les patients



Moyens pédagogiques

- Exposés sur diaporama et supports vidéo
- Diaporama imprimé et relié
- Études de cas
- Plateforme participative Wooclap



Public ciblé : Orthophonistes titulaires du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence



Pré-requis : Avoir déjà participé à la première formation de Pascale Doucet (quel que soit l'organisme, un justificatif vous sera demandé)



Durée : 2 journées de 7h



Dates : Lundi 13 octobre et Mardi 14 octobre 2025



Horaires : **jour 1** 9h-12h30 / 13h30-17h30
jour 2 9h-12h30 / 13h30-16h30



Lieu : BORDEAUX (33)



Effectif maximal : 22 stagiaires



Tarifs :

- *en parcours DPC* : **602€ TTC** (caution de 602€)
- *hors parcours DPC* : **460€ TTC** (! frais de dossier offerts pour les adhérents : réduction de 30€)

Modalités de paiement : Règlement par chèque ou par virement bancaire à l'inscription.





Un.e représentant.e de l'organisme de formation sera présent.e lors de la formation.

Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.

Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction en ligne devront être complétés à l'issue de la formation par tous les participants.

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation.

NB : Le suivi de cette formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme ou de certificat.



Modalités d'inscription : Inscription en ligne sur le site orthoform.fr

NB : Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : sroaform@gmail.com



RESPONSABLE POUR CETTE SESSION :

Séverine DELPECH, delpesch.sev@laposte.net , 06-99-88-98-45



Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez si vous le souhaitez, nous contacter en amont afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Ce programme tient lieu de devis.



Programme détaillé



JOUR 1 : MATIN – 9h00-12h30

9h-9h30 : Retour sur les prises en charge dans le cadre de la rééducation Myofonctionnelle en lien avec les TROS

Objectif de la séquence : Analyser les difficultés rencontrées

Méthode pédagogique : Plateforme interactive Wooclap

Moyens pédagogiques : Smartphone - Wooclap logiciel interactif

Méthode d'évaluation : Wooclap plateforme participative

9h30-10h : Rappel sur le déroulé des cycles du sommeil et leurs rôles

Objectif de la séquence : Comprendre les différentes phases du sommeil et leurs interpénétrations

Méthode pédagogique : Exposé - projections exemples

Moyens pédagogiques : Keynote projeté - supports pédagogiques remis en séance

Méthode d'évaluation : Questions - Réponses

10h-10h30 : Les RERA's

Objectif de la séquence : Comprendre la notion des RERA's chez les enfants

Méthode pédagogique : Exposé - projections exemples

Moyens pédagogiques : Keynote projeté - supports pédagogiques remis en séance

Méthode d'évaluation : Questions - Réponses

10h45-11h45 : Lecture approfondie d'une polysomnographie

Objectif de la séquence : Savoir repérer les informations permettant de comprendre certains troubles chez les patients

Méthode pédagogique : Exposé - projections exemples

Moyens pédagogiques : Etudes de cas sur base de polysomnographies anonymisées

Méthode d'évaluation : Lecture d'une polysomnographie + interprétation

11h45-12h : Spécificités du sommeil de l'enfant

Objectif de la séquence : Comprendre les causes des TROS

Méthode pédagogique : Keynote - Exposé

Moyens pédagogiques : Keynote - Supports pédagogiques remis en séance

Méthode d'évaluation : Questions - Réponses

12h-12h30 : Présentation du protocole du Sunrise

Objectif de la séquence : Pouvoir analyser un protocole Sunrise en lien avec la polysomnographie

Méthode pédagogique : Keynote - Exposé

Moyens pédagogiques : Keynote - Supports pédagogiques remis en séance

Méthode d'évaluation : Questions - Réponses



JOUR 1 : APRES-MIDI – 13h30-17h30

13h30-14h30 : Pouvoir analyser un protocole Sunrise en lien avec la polysomnographie

Objectif de la séquence : Interprétation d'un protocole Sunrise

Méthode pédagogique : Keynote - Exposé

Moyens pédagogiques : Keynote - Supports pédagogiques remis en séance

Méthode d'évaluation : Questions - Réponses

14h30-16h : Les parasomnies

Objectif de la séquence : Analyser les différents troubles du sommeil en fonction des stades de sommeil

Méthode pédagogique : Keynote - Projection exemples

Moyens pédagogiques : Keynote - Supports pédagogiques remis en séance

Méthode d'évaluation : Vidéo consacrée à l'importance de la respiration nasale

16h-17h30 : Le bilan

Objectif de la séquence : Comment effectuer un bilan dans le cadre de TROS

Méthode pédagogique : Keynote - Exposé

Moyens pédagogiques : Keynote - Supports pédagogiques remis en séance

Méthode d'évaluation : Vidéo consacrée à l'importance de la respiration nasale



JOUR 2 : MATIN – 9h00-12h30

9h-10h30 : Présentation du bilan pluridisciplinaire

Objectif de la séquence : Être en mesure d'effectuer un bilan myo-fonctionnel

Méthode pédagogique : Keynote - Exposé

Moyens pédagogiques : Keynote - Supports pédagogiques remis en séance

Méthode d'évaluation : Questions - Réponses

10h45-12h : Freins de langue

Objectif de la séquence : Prendre les mesures d'un frein de langue

Méthode pédagogique : Exercices pratiques

Moyens pédagogiques : Photos - projections

Méthode d'évaluation : Questions - Réponses

12h-12h30 : Analyse des tensions et des compensations lors d'une prise de mesure du frein

Objectif de la séquence : Repérer les tensions et les compensations chez un patient Méthode

pédagogique : Retour sur expérience

Moyens pédagogiques : Wooclap plateforme

Méthode d'évaluation : Questions - Réponses



JOUR 2 : APRES-MIDI – 13h30-16h30

13h30-15h : Déroulement d'une rééducation myo-fonctionnelle axée sur les Troubles Respiratoires

Obstructifs du Sommeil (TROS)

Objectif de la séquence : Guider les participant(e)s au cours de leurs rééducations de cette pathologie

Méthode pédagogique : Keynote - Exposé

Moyens pédagogiques : Supports pédagogiques remis en séance - démonstration des outils

Méthode d'évaluation : Questions - Réponses

15h-16h : Présentations des outils numériques comme aides à la rééducation

Objectif de la séquence : Utiliser les outils numériques afin de faciliter l'automatisation chez les

patients Méthode pédagogique : Présentations des différentes applications

Moyens pédagogiques : Supports pédagogiques remis en séance

Méthode d'évaluation : Questions - Réponses

16h-16h30 : Retour sur expériences

Objectif de la séquence : Exprimer une appréciation et valider les réponses aux attentes

Méthode pédagogique : Interaction participant(e)s - formatrice

Moyens pédagogiques : Wooclap - brainstorming

Méthode d'évaluation : Tour de table

The image shows the cover of a document. The background is a light blue surface with a white keyboard on the left and several gold paper clips on the right. A large, irregular red brushstroke is centered on the page, containing the text. The text is in a bold, black, sans-serif font.

**LES FORMATIONS TYPE
EPP**

2025

 **SROA'Form**



Pratiques réflexives : Groupe d'Analyse de pratique sur Les Troubles Alimentaires du nourrisson et du jeune enfant (Troubles Alimentaires Pédiatriques - TAP)



Intervenantes : Emeline LESECQ, Audrey LECOUFLE, orthophonistes



Objectifs de la formation

- Échanger sur les questionnements et les problématiques rencontrées par l'orthophoniste portant sur les modalités de prise en soin, le diagnostic, la prise en soin, le pronostic ou la qualité et l'efficacité des soins autour des troubles alimentaires pédiatriques.
- Identifier des situations complexes, questionnantes, au sujet d'évaluations et de prises en soin des troubles alimentaires du nourrisson et du jeune enfant.
- Étayer les réflexions à partir de recherches bibliographiques actualisées en lien avec la situation clinique identifiée.
- Exposer la synthèse d'un dossier devant un groupe de pairs.
- Élaborer en groupe et proposer des axes d'amélioration de sa pratique professionnelle en lien avec la situation choisie.
- Co-construire des propositions concrètes d'amélioration en lien avec les données de la littérature.
- Évaluer l'impact des propositions thérapeutiques sur les pratiques professionnelles et le présenter à ses pairs lors d'une séance ultérieure.
et plus généralement :
inscrire l'orthophoniste dans une démarche de responsabilité professionnelle et de questionnement critique sur les pratiques professionnelles.
- Instaurer un groupe d'analyse des pratiques récurrentes et autonomes à terme avec un objectif de 4 réunions annuelles.

Les enjeux éthiques soulevés par les cas présentés seront analysés en groupe. Les présentations de dossiers cliniques et l'analyse des pratiques seront guidées par les animatrices qui tiendront le rôle de facilitatrice ; elles seront les garantes du cadre, assureront la gestion du groupe, amèneront chaque praticien à une description fine de ces pratiques, guideront l'analyse et la construction des propositions d'action à chaque étape du groupe d'analyse de pratique.

L'analyse de la situation se fera en lien avec les référentiels scientifiques actuels pour la prise en soin orthophonique et plus précisément ceux en lien avec les troubles alimentaires pédiatriques.

Une bibliographie commune d'ouvrages ou d'articles récents en lien avec les situations exposées sera construite collectivement ainsi qu'un outil à usage individuel (type grille ou questionnaire), permettant de se réappropriier les questions soulevées en groupe lors de la pratique rééducative.



Moyens pédagogiques

Le GAP Se réunira au cours de 4 réunions de 04h00, à l'occasion desquelles seront présentés et discutés des dossiers de patients effectivement suivis par un des participants dans le cadre de troubles alimentaires du nourrisson et du jeune enfant.

Le choix du dossier présenté est fait en lien avec les troubles alimentaires du nourrisson et du jeune enfant. Ce dossier doit également faire l'objet de questionnements, de problématiques rencontrées par l'orthophoniste portant sur les modalités de prise en charge ou le diagnostic ou la prise en soin ou le pronostic ou la qualité et l'efficacité des soins.

Les dossiers anonymisés seront présentés par les participants à tour de rôle afin de permettre l'analyse collective de la situation clinique. Une problématique est alors mise en avant par le participant présentant le dossier. Les échanges du groupe étayés de recherches bibliographiques communes basées sur les données de la littérature scientifique et professionnelle permettront alors de reformuler la problématique selon la méthode PICO/PESICO et se feront dans le cadre de l'Evidence Base Practice afin d'analyser collectivement la prise en charge et les problèmes rencontrés puis de mettre en place des actions d'amélioration et des modalités de suivi de type comparaison à un référentiel par autoévaluation. Si des éléments restent sans réponse, une recherche bibliographique complémentaire est prévue et son résultat est communiqué aux participants.



Public ciblé : Orthophonistes titulaires du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence



Pré-requis : Avoir une pratique actuelle dans la thématique abordée (les TAP du nourrisson et du jeune enfant)



Durée : 4 demi-journées de 4h



Dates : **J1** samedi 11/01/2025 – **J2** lundi 03/02/2025 – **J3** lundi 10/03/2025 – **J4** vendredi 4/04/2025



Horaires : **J1** 09h-13h / **J2** 13h-17h / **J3** 09h-13h / **J4** 13h-17h

Soit une durée totale de 16h de formation en présentiel à distance en classe virtuelle synchrone sur ZOOM, auxquelles s'ajoute une heure de travail personnel.



En Classe Virtuelle



Effectif maximal : 10 stagiaires



Tarif : caution de 625€

Modalités de paiement : chèque de caution de 625€ envoyé à l'inscription



Un.e représentant.e de l'organisme de formation sera présent.e lors de la formation.

Un questionnaire de satisfaction en ligne devra être complété à l'issue de la formation par tous les participants.

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation.

NB : Le suivi de cette formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme ou de certificat.



Modalités d'inscription : Inscription en ligne sur le site www.orthoform.fr

NB : Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : sroaform@gmail.com



RESPONSABLE POUR CETTE SESSION :

Marie RAPNOUIL, marie.rapnouil@neuf.fr , 06-78-38-76-46



Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez si vous le souhaitez, nous contacter en amont afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Ce programme tient lieu de devis.



Programme détaillé



PREMIÈRE DEMI-JOURNÉE : 9h00 - 13H00

08h45 – 9h00 : Ouverture de la classe virtuelle synchrone sur ZOOM.
Accueil des participants par les animatrices qui aident à la prise en main de l'outil

09h00 :

Présentation du cadre, des animatrices, rapide tour de table des participants
Rappel des temps de formation et des temps de pauses pendant la formation.
Rappel des objectifs de la session, présentation des méthodes utilisées
Reprise du calendrier des présentations

09h30 : Présentation de la situation clinique identifiée avant la formation par le participant 1
Prise de notes pour compte-rendu par l'un des participants au nom du groupe.

Analyse en groupe, confrontation des pratiques

10h : Idem : participant 2

10h30 : Proposition d'outils/de pistes d'amélioration à mettre en œuvre par le groupe

10h45 : Pause

11h : Présentation de la situation clinique identifiée avant la formation par le participant 3
Prise de notes pour compte-rendu par l'un des participants au nom du groupe.

Analyse en groupe, confrontation des pratiques

11h30 : Idem : Présentation, analyse et propositions participants 4

12h : Présentation, analyse et propositions participants 5

12h30 : Proposition d'outils d'amélioration à mettre en œuvre

13H00 : Fin de la 1ère demi-journée



DEUXIÈME DEMI-JOURNÉE : 13h00 - 17h00

12h45 – 13h00 : Ouverture de la classe virtuelle synchrone sur ZOOM. Accueil des participants par les animatrices

13h : Présentation des actions mises en place, des résultats qualitatifs concernant les situations présentées lors de la première séance

Rappel du compte-rendu noté lors de la présentation du cas et prise de notes pour compte-rendu par l'un des participants au nom du groupe.

13h00: Participant 1

13h15: Participant 2

13h30: Participant 3

13h45: Participant 4

14h: Participant 5

14h15: Participant 6

Prise de notes pour compte-rendu par l'un des participants au nom du groupe. Analyse en groupe, confrontation des pratiques

14h45 : Pause

15h -15h30 : Présentation de la situation clinique identifiée avant la formation par le participant 7, Analyse en groupe, confrontation des pratiques

Proposition d'outils d'amélioration à mettre en œuvre, prise de notes pour compte-rendu par l'un des participants au nom du groupe.

15h30: Participant 8

16h: Participant 9

16h30: Participant 10

17h00 : Fin de la 2ème demi-journée



TROISIÈME DEMI-JOURNÉE : 09h00 – 13h00

08h45 – 09h00 : Ouverture de la classe virtuelle synchrone sur ZOOM. Accueil des participants par les animatrices

09h : Présentation des actions mises en place, des résultats qualitatifs, concernant les situations cliniques présentées lors de la première séance

Rappel du compte-rendu noté lors de la présentation du cas et prise de notes pour compte-rendu par l'un des participants au nom du groupe.

09h00: Participant 6

09h15: Participant 7

09h30: Participant 8

09h45 : Participant 9

10h : Participant 10

10h15-10h45 : échange autour des situations précédemment exposées, mise en commun et évaluation des axes d'amélioration retenus, rédaction du compte-rendu

10h45-11h : Pause

11h00 : Reprise globale des actions menées, confrontations, analyse, propositions

11h45 : élaboration commune d'un outil individuel (questionnaire ou grille) permettant la réappropriation par chacun des outils d'évaluation et des améliorations retenues lors de sa pratique professionnelle (actes de rééducation).

12h30 : Reprise et mise à jour d'une bibliographie commune, d'articles et ouvrages récents concernant les problématiques abordées.

13h00 : Fin de la 3ème demi-journée



QUATRIÈME DEMI-JOURNÉE : 13H00 - 17H00

12h45 – 13h00 : Ouverture de la classe virtuelle synchrone sur ZOOM. Accueil des participants par les animatrices

13h : reprise par les animatrices du travail effectué

Chacun est invité à exposer une conclusion concernant le travail effectué, l'impact professionnel sur sa pratique et sur la situation présentée et l'utilisation projetée du travail commun.

14h15 : situations 1 à 5

15h : Pause

15h15 : situations 6 à 10

16h45 : Conclusion de l'action et évaluation de l'action EPP par les participants

17h00 Fin de la 4ème demi-journée et de la formation



Pratiques réflexives autour de la prise en soins orthophoniques des troubles du langage écrit chez l'enfant. Recommandations de Bonne Pratique d'évaluation, de prévention et de la remédiation



Intervenante : **Morgane LE BRAS, Orthophoniste**



Objectifs de la formation

Des recommandations de bonne pratique pour les Troubles du langage écrit, sous la direction du Collège Français d'Orthophonie ont été élaborées en 2022 selon la méthode de recommandations par consensus formalisé. (<https://www.college-francais-orthophonie.fr/recommandations-de-bonne-pratique-en-langage-ecrit/>).

Cette méthode permet de formaliser les points de convergence entre les orthophonistes sur l'évaluation, la prévention et la remédiation des troubles du langage écrit chez le patient ayant un TND.

Ces recommandations sont des propositions qui laissent au professionnel de santé toute autonomie dans la pratique de soin qu'il estime la plus appropriée, en fonction de ses propres constatations cliniques et des préférences du patient (HAS, 2020).

Cette action propose d'analyser, par la méthode de l'audit clinique ciblé, les pratiques professionnelles au regard de ces recommandations ainsi que des données scientifiques et cliniques qui les soutiennent notamment le DSM 5.

L'intégralité des questions de la grille d'analyse de l'audit clinique est basée sur des items des recommandations de bonne pratique : toutes les questions posées relèvent de la pratique clinique dans les troubles du langage écrit.



Moyens et méthodes pédagogiques

La méthode retenue pour cette action d'Évaluation des Pratiques Professionnelles est l'audit clinique ciblé sur l'intervention orthophonique dans le parcours de soins des troubles du langage écrit. Sur le plan clinique, il s'agit de tracer un parcours de soins en s'inscrivant dans une démarche de santé établie par la HAS. (L'intervention orthophonique pour les troubles du langage écrit représente 20% de l'activité des orthophonistes en libéral, chiffres issus de la CNAM-2022.) Celle-ci a été retenue en raison de son acceptabilité, de sa faisabilité en termes d'outils proposés, d'échelle de temps et de lieu pour les orthophonistes exerçant en libéral.

Le découpage en trois temps (T1, T2, T3) permet de mesurer les écarts entre la pratique réelle et les recommandations de bonnes pratiques publiées en 2022 sous la responsabilité du conseil national professionnel d'orthophonie (le CFO, collège français d'orthophonie). Ainsi, le délai de 4 à 6 semaines entre le temps 1 et le temps 2, et le délai de 3 à 6 mois entre le temps 2 et le temps 3, vont permettre aux orthophonistes :

- **Entre le T1 et le T2 : De s'approprier la grille d'indicateurs et de réfléchir sur leur pratique**
- **Entre le T2 et le T3 : de modifier leur pratique et de l'améliorer.**

En amont du T1, chaque participant sélectionne et numérote 15 de ses dossiers patients en langage écrit, puis 10 sont tirés au sort par participant. Ainsi le groupe base son travail sur l'analyse de 50 à 150 dossiers, le groupe étant constitué de 5 à 15 participants.

Les orthophonistes participant au groupe d'Évaluation des Pratiques Professionnelles devront avoir une pratique régulière dans le domaine des troubles du langage écrit.

En fonction des résultats d'une première évaluation, sous forme de réponse à un questionnaire de 17 items, les professionnels mettent en place des actions d'amélioration des soins. L'impact de ces actions est évalué par une nouvelle mesure des écarts entre la pratique réelle observée et la pratique recommandée selon les mêmes critères d'évaluation.

Cette action EPP a pour finalité de faire progresser chacun mais également l'ensemble de la profession.



Public ciblé : Orthophonistes titulaires du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence



Pré-requis : Les participants doivent être titulaires du Certificat de Capacité d'Orthophoniste ou de tout titre admis en équivalence.

Les orthophonistes doivent exercer régulièrement auprès de patients porteurs de troubles du neurodéveloppement, de troubles spécifiques du langage écrit.

Les participants souhaiteront mener des pratiques réflexives autour du parcours de soin des patients porteurs de troubles du langage écrit et les mettre en œuvre dans leur exercice professionnel.



Durée : Formation en 3 sessions : 3 demi-journées en présentiel et 2h en non-présentiel, soit 13h de formation. La présence à l'intégralité des sessions est obligatoire.

NB : sur ce format en 3 demi-journées, les repas ne seront pas pris en charge par l'organisme



Dates :

- Mardi 11 février 2025
- Vendredi 21 mars 2025
- Vendredi 26 septembre 2025

2 groupes de 15 personnes maximum aux mêmes dates :

GROUPE A : Matin

GROUPE B : Après-midi



Horaires des temps présentiels :

Groupe A (matinées)

1^{ère} partie : 09h00-11h00 (en classe virtuelle)

2^{ème} partie : 09h00-13h00

3^{ème} partie : 09h00-12h00

Groupe B (après-midis)

1^{ère} partie : 13h00-15h00 (en classe virtuelle)

2^{ème} partie : 14h00-18h00

3^{ème} partie : 14h00-17h00



Lieu : BORDEAUX (33)



Effectif maximal : 15 stagiaires par groupe



Tarif : 698€ TTC (caution de 698€)

Modalités de paiement : En parcours DPC, chèque de caution de 642,20€ à joindre lors de votre inscription.



Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation
Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.

Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction en ligne devront être complétés à l'issue de la formation par tous les participants.

NB : Le suivi de cette formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme ou de certificat.

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation.



Modalités d'inscription : Inscription en ligne sur le site www.orthoform.fr

Nb : Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : sroaform@gmail.com



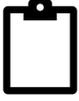
RESPONSABLE POUR CETTE SESSION :

Marie RAPNOUIL, marie.rapnouil@neuf.fr, 06-78-38-76-46.



Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez si vous le souhaitez nous contacter en amont afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Ce programme tient lieu de devis.



Programme détaillé

Avant le premier temps présentiel, le ou la stagiaire sélectionne et numérote parmi ses dossiers patients en langage écrit ses 15 dossiers concernant des patients avec des troubles du Langage écrit les plus récents. Dix sont tirés au sort par le ou la facilitateur-riche.

Critères d'inclusion des participants :

- Orthophonistes intervenant régulièrement pour des patients avec des troubles du neurodéveloppement, des troubles du langage écrit.
- Orthophonistes désireux d'avoir une pratique réflexive autour de l'intervention orthophonique dans le parcours de soin des patients avec des troubles du langage écrit chez l'enfant et de vouloir la mettre en œuvre.

Critères d'inclusion des dossiers :

- Patients consultant pour des troubles du langage écrit
- Dossiers avec consentement des parents/tuteur pour le partage des informations le concernant et le traitement de son dossier en EPP - Patients qui ont bénéficié d'un bilan orthophonique pour des troubles du langage écrit de moins de 24 mois avant le T1
- Patients dont la tranche d'âge se situe entre 6 ans 6 mois et 16 ans (jusqu'à l'âge de 17 ans)
- Patients suivant une scolarité entre les classes de CP et Terminale, en milieu ordinaire

Critères d'exclusion des dossiers :

- Patients ne consultant pas pour des troubles du langage écrit
- Consentement des parents/tuteur non obtenu pour le partage des informations et le traitement du dossier dans le groupe d'analyse des pratiques - Patients qui ont bénéficié d'un bilan orthophonique plus de 24 mois avant le T1.
- Patients de 17 ans ou plus
- Patients bénéficiant d'une scolarité en milieu spécialisé (type IME)



UNITE 1 : Temps présentiel 1 (en classe virtuelle) : 1h30

TEMPS 1 : THEME : Présentation de l'audit clinique, de l'outil (grille d'analyse et outil statistique), remise des documents aux stagiaires, expérimentation de l'outil (grille d'analyse et outil statistique)

Objectifs :

- Comprendre la finalité d'un audit clinique ciblé
- S'approprier les outils de l'audit : grille d'analyse, site internet permettant le traitement statistique des réponses, fiches techniques...

15' : Accueil des participants, tour de table

45' : le déroulement de l'audit clinique et les points d'appui de la pratique professionnelle

- la finalité de l'audit clinique ciblé

- Présentation des recommandations de bonne pratique

- Remise et présentation des outils de la pochette contenant : 1 dossier-type, 1 grille d'analyse - questionnaire et grilles consignes de remplissage, glossaire, fiches techniques

- Présentation de la grille d'analyse / questionnaire : échanges et réflexion autour des 17 items e la grille

45' : L'outil d'analyse et de statistique de l'action

- Présentation du site internet permettant la saisie en ligne des grilles d'analyse de chacune des 10 dossiers et l'analyse statistique des résultats.
- Attribution du code d'accès au site internet de saisie des grilles d'analyse
- Rappel de l'échéancier et des tâches à effectuer entre les sessions
- Questions diverses



UNITE 2 : Non présentiel non connecté : 2 heures

Remplissage de grilles d'analyse pour les 10 dossiers tirés au sort avant le temps 1.



UNITE 3 : Temps présentiel 2 : 4 heures

TEMPS 2 : THEME : Suivi du déroulement du travail, choix des axes d'évolution et élaboration commune d'un outil d'amélioration à expérimenter, mise au point, précisions, explications avec exemples

Objectifs :

- Définir collectivement des axes prioritaires d'amélioration des pratiques
- Élaborer collectivement des outils d'amélioration des pratiques

30' : Accueil des participants, recueil des premières impressions, liste des questions sur l'analyse des dossiers

1H15 : Analyse des résultats individuels et collectifs

- Etude des résultats et items à améliorer collectivement.
- Présentation des axes prioritaires à travailler.

15' : Pause

2H : Elaboration des outils d'amélioration.

Rappel de l'exigence de réaliser tous les nouveaux bilans en intégrant les grilles d'analyse et outils d'amélioration retenues.

Questions diverses.



UNITE 4 : Non présentiel non connecté : 2 heures

Remplissage de grilles d'analyse pour **10 nouveaux dossiers** :

15 nouveaux dossiers concernant des Patients avec des Troubles du Langage Ecrit seront à sélectionner et à numéroter par le ou la stagiaire juste avant le temps 2.

Le ou la facilitateur-riche en tirera 10 au sort qui seront à remplir en ligne entre le temps 2 et le temps 3.

Critères d'inclusion des dossiers :

- Patients consultant pour des troubles du langage écrit

- Dossiers avec consentement des parents/tuteur pour le partage des informations le concernant et le traitement de son dossier en EPP - Patients qui ont bénéficié d'un bilan orthophonique pour des troubles du langage écrit de moins de 24 mois avant le T1
- Patients dont la tranche d'âge se situe entre 6 ans 6 mois et 16 ans (jusqu'à l'âge de 17 ans)
- Patients suivant une scolarité entre les classes de CP et Terminale, en milieu ordinaire

Critères d'exclusion des dossiers :

- Patients ne consultant pas pour des troubles du langage écrit
- Consentement des parents/tuteur non obtenu pour le partage des informations et le traitement du dossier dans le groupe d'analyse des pratiques - Patients qui ont bénéficié d'un bilan orthophonique plus de 24 mois avant le T1.
- Patients de 17 ans ou plus
- Patients bénéficiant d'une scolarité en milieu spécialisé (type IME)



UNITE 5 : Temps présentiel 3 : 3 heures

TEMPS 3 : THEME : résultats du second remplissage des grilles d'analyse, comparaison T2-T1, analyses, constats, discussions, poursuite de l'élaboration de l'outil si des corrections sont nécessaires, échanges de points de vue, phase de « consolidation » des représentations collectives

Objectifs :

- Evaluer collectivement et individuellement les modifications/amélioration de pratiques depuis le T2
- Elaborer des outils d'amélioration collectifs et individuels si nécessaires
- Elaborer un compte rendu de l'audit clinique ciblé

45' : Accueil des participants, Tour de table : impressions, commentaires, retours d'expériences

1H15 : Restitution des résultats du groupe

- Analyse-comparaison des résultats T2/T1
- Évaluation des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés par le groupe
- Évaluation par chaque participant de sa progression personnelle

15' : Pause

45' : Réflexion, discussion et synthèse des travaux du groupe.

- Présentation d'une sélection d'outil d'amélioration issus d'autres groupes
- En fonction de l'analyse des résultats individuels et collectifs, élaboration d'un document final "compte rendu de l'audit clinique"



Foire Aux Questions

▪ Pourquoi dois-je répondre à des questionnaires ?

Vous serez invité(e) à répondre à plusieurs questionnaires en ligne. Vous recevrez les liens par e-mail. En amont de la formation, le questionnaire pré-formation permettra de mieux cerner vos attentes et d'adapter le contenu de la formation. C'est aussi un moyen pour vous de vous préparer à la formation et d'en tirer le meilleur profit.

A l'issue de la formation, deux questionnaires vous seront systématiquement proposés :

- Un questionnaire de satisfaction
- Un questionnaire de connaissances

Ils sont obligatoires, quel que soit votre mode d'inscription. Ce sont des obligations liées à la formation continue professionnelle. Nous ne pouvons pas délivrer d'attestations de participation si vous ne répondez pas. En cas de contrôle de notre organisme, nous devons pouvoir présenter les réponses de l'ensemble des stagiaires, même si bien entendu vos réponses ne font l'objet d'aucune notation. Nous ne pouvons envoyer le dossier de demande de règlement auprès du DPC que si tous les participants ont répondu. **Si vous tardez trop, vous pénalisez donc les autres stagiaires, merci d'y penser...**

▪ Comment faire pour m'inscrire en DPC ?

Pour les formations éligibles, il faut nous mentionner votre souhait de participer au titre du DPC au moment de votre inscription mais également renseigner le montant du budget dont vous bénéficiez. Il sera ensuite nécessaire de vous inscrire à la session concernée sur le site de l'ANDPC (le numéro de session vous sera communiqué), car il n'est pas possible pour les organismes d'inscrire directement les participants. Il est important de veiller à ce que vos coordonnées soient bien à jour sur votre compte en ligne ANDPC. **Vous ne pouvez vous inscrire qu'à un seul programme en DPC par an.**

▪ Comment bénéficier d'une prise en charge FIF-PL ?

Pour les formations éligibles, vous devez faire une demande en ligne auprès du FIF-PL, **au plus tard dans les 10 jours qui suivent le début de la formation.** Le programme envoyé en même temps que la convention tient lieu de devis. Vous devrez ensuite déposer votre attestation de participation numérisée sur votre espace en ligne.

▪ Puis-je bénéficier du Crédit d'impôt formation ?

Les orthophonistes exerçant en libéral et imposés sous le régime de la déclaration contrôlée (hors micro-BNC) peuvent bénéficier d'un "crédit d'impôt formation" égal à :

nombre d'heures de formation (dans la limite de 40h annuelles) x taux horaire du SMIC (au 31 décembre de l'année pour laquelle est calculé le crédit d'impôts).

Pour en bénéficier, vous devez calculer le montant du crédit d'impôt sur la déclaration spéciale (n°2079-FCE-SD) jointe à la déclaration annuelle 2035 puis reporter celui-ci dans la case « autres imputations » sur la déclaration 2035 ainsi que sur la déclaration de revenus n°2042 C, paragraphe 8, ligne WD.

▪ **Je ne reçois pas les documents par mail, comment faire ?**

Il arrive que certains de nos mails arrivent dans les spams. Nous vous invitons à vérifier régulièrement vos courriels indésirables, et d'ajouter notre adresse à votre liste verte (marquer nos mails comme ne faisant pas partie des courriels indésirables).

▪ **J'ai envoyé un mail pour poser une question, et je n'ai pas encore reçu de réponse, pourquoi ?**

Pour toute correspondance, merci d'utiliser l'adresse sroaform@gmail.com.

Il arrive aussi bien sûr que nous prenions un peu de temps pour vous répondre, car nous recevons beaucoup de demandes par jour. Dans ce cas, n'hésitez pas à réitérer votre envoi ou à téléphoner (06.78.38.76.46).

▪ **Pourquoi je ne reçois pas tout de suite mes attestations après la formation ?**

Comme expliqué plus haut, il est obligatoire de répondre à des questionnaires à l'issue de la formation. Nous ne pouvons pas délivrer les attestations avant que vous n'ayez répondu. Nous ne pouvons matériellement pas vérifier qui a répondu à chaque instant, aussi il existe parfois un petit délai entre le moment où vous répondez et celui où nous vous envoyons vos attestations. Si jamais vous ne recevez rien, n'hésitez pas à nous solliciter !

▪ **Quand sera encaissé mon règlement ?**

Votre chèque sera encaissé dans les 3 semaines qui suivent la fin de la formation. Les chèques de caution DPC ne sont encaissés que si vous annulez tardivement votre participation ou que vous ne répondez pas aux questionnaires.

▪ **Puis-je régler en plusieurs fois ?**

Oui, c'est tout à fait possible, n'hésitez pas à nous contacter dans ce cas, nous conviendrons ensemble d'un échéancier.

▪ **Je dois annuler ma participation au dernier moment, pourquoi dois-je régler les frais de formation ?**

L'organisation d'une formation est très coûteuse. Nous devons régler de nombreuses dépenses en amont (réservation hôtelière, photocopies). Dans certains cas, nous avons une liste d'attente. Nous pouvons ainsi

contacter des collègues susceptibles d'être intéressé-e-s, mais dans les faits il est très rare de pouvoir trouver quelqu'un de disponible au dernier moment. Il arrive également que la formation ne soit pas complète. **Les annulations sont très fréquentes et mettent en péril l'équilibre budgétaire de notre structure. Nous avons donc décidé d'encaisser la totalité des frais d'inscription pour toute annulation intervenant moins d'un mois avant la date de la formation, quel qu'en soit le motif.**

- **Je trouve que les tarifs sont élevés, il y a-t-il une explication ?**

Les frais d'inscription nous servent à couvrir les dépenses directement liées à l'organisation des formations (rémunération et hébergement du formateur, frais de déplacements, réservation de salle, repas, photocopies...) mais aussi nos frais fixes (comptable, assurance, papeterie, indemnisation des responsables). Les frais hôteliers augmentent régulièrement. Nous faisons le choix de conserver un certain niveau de qualité lors de nos formations : nous essayons de choisir des lieux agréables, nous incluons le prix du déjeuner, nous fournissons un livret imprimé et relié. Tout cela a bien sûr un coût, qui impacte de fait nos tarifs.

- **Quand vais-je percevoir mon indemnité DPC ?**

Les délais sont assez variables. Une fois la formation terminée, et quand tous les participants ont répondu aux questionnaires de fin de formation, nous envoyons un dossier de demande de règlement à l'ANDPC, dossier qui est traité de manière générale dans un délai de 2 mois minimum.